



Région Centre

Action prioritaire 6
égalité professionnelle
et double mixité



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Orléans, le 01/09/07

**CAHIER DES CHARGES N°1
POUR LA DEFINITION D'UNE FORMATION-ACTION
A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

Public concerné :
**« Structures d'accueil-information-orientation, organismes de
formation professionnelle et associations de l'insertion par
l'économique »**

1- CONTEXTE DE L'ACTION DE FORMATION ENVISAGEE

La thématique de l'égalité professionnelle hommes/femmes est encore trop souvent occultée du débat public et du dialogue social. Or comme le souligne l'ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises), cette thématique recouvre 3 enjeux : un enjeu démocratique, un enjeu économique et un enjeu sociétal.

Force est de constater qu'un véritable arsenal législatif et réglementaire a vu le jour ces dernières années, tant au niveau national qu'Européen. Néanmoins, les résultats en la matière sont peu probants comme en témoignent les statistiques qui font état de la permanence des inégalités professionnelles entre les genres.

Afin de remédier à cette situation, le Conseil Régional du Centre souhaite impulser une dynamique de formation à cette thématique afin de créer un élan volontariste et irréversible en faveur de l'égalité hommes/femmes au sein des acteurs de l'AIO, des organismes de formation professionnelle et les associations de l'insertion par l'économique.

2- OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION DE FORMATION

L'organisme de formation devra concevoir le module de formation au regard des trois objectifs suivants :

A - Faire prendre conscience aux stagiaires des inégalités entre les femmes et les hommes et des stéréotypes à l'œuvre, les identifier et leur permettre d'appréhender la dimension de l'égalité dans leurs pratiques quotidiennes.

B- Permettre aux stagiaires d'assimiler les concepts clés et les outils de l'égalité entre les femmes et les hommes : discrimination, double approche de l'égalité entre les femmes et les hommes, égalité des chances, actions positives, l'approche de « genre », parité, etc., afin qu'ils puissent se les approprier et en acquérir la maîtrise.

C- Montrer l'intérêt de la mise en œuvre de la double approche de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leurs domaines professionnels et aider à mettre en place une stratégie pour remédier aux problèmes d'inégalités professionnelles hommes/femmes.

3- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS GENERAUX CI-DESSUS

Pour aboutir aux 3 objectifs généraux décrits ci-dessus, l'organisme de formation devra prendre en compte dans son module de formation les objectifs pédagogiques suivants qui en découlent (A/A' ; B/B' ; C/C'):

A' – MOBILISER SUR LA THEMATIQUE

Appropriation des stéréotypes, de l'approche de genre, de l'image des femmes, de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions...

B' – INFORMER : Expliciter le cadre législatif en lien avec le contexte historique et économique :

- Présentation des éléments de connaissances historiques et chiffrés (au niveau français, européen et international) qui peuvent permettre une appropriation du domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et en particulier les chiffres clés de l'égalité liés au champ d'activité concerné.
- Politiques d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau national et international (textes législatifs, réglementaires nationaux, textes de l'Union européenne, dispositions de l'Organisation des nations unies, les protocoles, contrats d'objectifs signés par les branches professionnelles, etc.).
- la présentation des concepts clés de l'égalité et l'illustration de ces concepts clés par des exemples concrets ;

C' – ENCOURAGER LA MISE EN ACTE :

Former les stagiaires à l'approche systémique qui repose sur l'idée qu'un progrès en matière d'égalité dans un domaine particulier, par exemple l'accès aux responsabilités, a des répercussions sur d'autres champs, par exemple sur l'égalité professionnelle. De même, l'égalité en matière salariale a des conséquences sur le niveau général des salaires.

Les formateurs fourniront des éléments de méthode pour une réflexion entre les stagiaires sur l'approche intégrée dans leurs pratiques professionnelles.

4- INDICATEURS DE CHOIX POUR LA PRESTATION DE FORMATION

Pour la bonne réalisation du module de formation tel que décrit ci-dessus, le porteur de projet respectera les indicateurs de réalisation suivants dans le choix de son prestataire de formation :

4-1 Indicateurs généraux :

- les intervenants disposeront d'une très bonne connaissance du domaine de l'égalité homme/femme (références à fournir)
- Si la prestation de formation est réalisée en binôme, un binôme mixte sera privilégié.
- La constitution des groupes de stagiaires sera mixte en genre et en milieu professionnel pour pouvoir utiliser cette variété dans l'animation de la formation

4-2 Indicateurs spécifiques aux objectifs pédagogiques déclinés en A', B' et C' :

A'' - le porteur de projet s'assurera que :

- le formateur utilise des outils pédagogiques issus des pratiques quotidiennes : photos, films, questionnaires, etc. Ces outils doivent être interactifs et participatifs
- il prend en compte les caractéristiques et spécificités du milieu professionnel auquel appartiennent les stagiaires
- il utilise des exemples concrets fournis par les stagiaires (au niveau de la prise de conscience des pratiques professionnelles)

B'' - le porteur de projet s'assurera que :

- le formateur utilise des outils pédagogiques ad hoc pour expliciter les lois
- le formateur étaye son intervention d'exemples significatifs et parlants (notamment en matière de bonnes pratiques).

C'' - le porteur de projet s'assurera que :

- le formateur développe un argumentaire valorisant les avantages de la mixité dans tous les domaines
- le formateur est en capacité de capitaliser et faire réfléchir les stagiaires à la traduction des éléments vus pendant la formation dans un horizon de travail de court et plus long terme

5- SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation se fera en 2 temps par le prestataire de la formation :

- une première évaluation à l'issue de la journée de formation, axée sur la prise de conscience « à chaud » de l'existence d'inégalités entre les femmes et les hommes et sur la satisfaction des stagiaires par rapport à leurs attentes. Cette évaluation se fera sur la base d'un questionnaire remis à chaque participant.
- une deuxième évaluation au bout de six mois sur l'impact de la formation et l'utilisation de la compétence nouvelle acquise par les stagiaires dans leur pratique professionnelle, le développement de projets en lien et sur d'éventuels nouveaux besoins.

6- QUELQUES PERSONNES RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

➤ Quelques personnes/organismes ressources en Région Centre

Quelle personne ressource ?	Coordonnées
Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité	Mme. Ghislaine Corbin Préfecture du Loiret Bât A – 2 ^{ème} 181 rue de Bourgogne 45042 ORLEANS Cedex 1 ☎ 02.38.81.40.48 Fax : 02.38.81.40.49
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Cher)	Mme Solenn Monnerat DDASS 4 bd de l'avenir 18023 BOURGES Cedex ☎ 02.48.23.71.25 Fax : 02.48.20.57.57
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Eure-et-Loir)	Mme Dominique Collet-Charpentier Préfecture Place de la République 28019 CHARTRES Cedex ☎ 02.37.27.72.50 Fax : 02.37.27.72.55
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Indre)	Mme Savina Alvarez Préfecture Place de la Victoire et des Alliés 36000 CHATEAUROUX ☎ 02.54.29.50.07 Fax : 02.54.29.50.60
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Indre et Loire)	Mme Nadine Lorin Cabinet du Préfet Préfecture de l'Indre-et-Loire 37925 TOURS Cedex 9 ☎ 02.47.33.10.37 Fax : 02.47.64.04.05
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Loir-et-Cher)	Mme Nathalie Pronier Préfecture Place de la République 41018 BLOIS Cedex ☎ 02.54.81.54.30 fax : 02.54.81.54.03
CIDFF du Loir et Cher	4, rue Bourseul - BP 40846 - 41008 BLOIS Cedex – ☎ : 02.54.42.17.39 – Fax : 02.54.45.35.20 – e-mail : cidf41@wanadoo.fr
CIDFF du Loiret-Montargis-Gien	31 avenue Chautemps – 45 200 MONTARGIS – ☎ : 02 38 98 53 76 – Fax : 02 38 98 64 32 – e-mail : cidff45mo@wanadoo.fr

CIDFF d'Indre et Loire	1, rue Jules Massenet – 37200 TOURS – ☎ : 02.47.27.54.00 – Fax : 02.47.27.54.00 – e-mail : cidf37@wanadoo.fr
CIDFF du Cher	1, rue Michelet – 18000 BOURGES – ☎ : 02.48.24.00.19 – Fax : 02.48.24.01.76 – e-mail : Cidf.cher@wanadoo.fr
CIDFF d'Eure et Loir	1, rue Saint Martin au val - Abbaye Saint Brice – 28000 CHARTRES – ☎/fax : 02.37.34.75.63 – e-mail: chartres@cidffdu28.com
CIDFF de l'Indre	1, allée Buffon – 36000 CHATEAUROUX – ☎ : 02.54.34.48.71 – Fax : 02.54.34.48.71 – e-mail: cidfbaie-36@wanadoo.fr
ARACT (Association Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail) Centre	Immeuble Le Masséna 122 bis Fbg Saint Jean 45000 ORLEANS ☎ 02.38.42.20.60 Fax : 02.38.42.20.69 Email : aract.centre@anact.fr
SAIO –Rectorat académie Orléans-Tours, Groupe académique « mixité, parité, égalité entre les filles et les garçons »	Jacqueline Bonneau et Florence Boisseau Rectorat 21 rue St Etienne 45043 ORLEANS Cedex 1 ☎ : 02 .38.83.49.01 Fax : 02.38.53.64.17 Email : ce.saio@ac-orléans-tours.fr

➤ **Outils d'information sur la thématique de l'égalité professionnelle homme-femme**

Quel outil ?	Auteur	Remarques
Manuel « Filles, garçons : l'égalité en image. Un outil pédagogique pour le collègue »	Ministère de la Jeunesse, Education, Recherche Editions LUNES, janvier 2004	Outil pédagogique s'inscrivant dans le programme des collèges. Aborde la thématique de l'égalité à travers l'analyse de 10 images

<p>Site Internet femmes-emplois.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - développé par les éditions LUNES - http://www.femmes-emploi.fr/C4hZ3P/ 	<p>Portail d'information sur toutes les questions touchant la vie quotidienne des femmes dans le monde du travail</p>
<p>Vidéocassette « <i>Au fait...les filles ! Filles et sciences</i> »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - UNESCO - Rectorat de Dijon - Délégation Régionale aux droits des femmes - avec la participation de Marie Duru-Bellat - date de juin 1995. 	<p>Film de 13 minutes décryptant les comportements des professeurs de sciences vis-à-vis des élèves filles et garçons</p>
<p>Etude « <i>Quels modèles pour les filles ? une recherche sur les albums illustrés</i> »</p> <p>Etude « <i>Que voient les enfants dans les livres d'images ?</i> »</p>	<p>Association européenne du côté des filles http://www.ducotedesfilles.org/</p>	<p>Pour A'' Illustration des stéréotypes véhiculés par les ouvrages destinés aux enfants</p>
<p>Ouvrage « <i>Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes</i> », guide pratique pour la négociation</p>	<p>Publié par le Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du Logement. Publication LIAISON, avril 2007.</p>	<p>Pour A''</p>
<p>Répertoire des Pratiques d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les entreprises</p>	<p>ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises), Septembre 2004</p> <p>http://www.egaliteprofessionnelle.org/</p> <p>http://www.orse.org/</p>	<p>Pour A'' Ce guide décrit les pratiques d'égalité professionnelle innovantes dans les entreprises françaises. Il propose également des outils de suivi et d'évaluation.</p>
<p>Ouvrage « <i>De L'égalité à la diversité : les hommes, les femmes et l'entreprise</i> »</p>	<p>Ouvrage publié par le LAB'HO (Observatoire des Hommes et des Organisations) du groupe ADECCO Janvier 2006</p>	<p>Dresse un état des lieux des stéréotypes et propose des pistes d'action pour faire avancer l'égalité h/f</p>
<p>Questionnaire « <i>18 questions pour évaluer l'égalité hommes femmes dans votre projet</i> »</p>	<p>Outil développé pour la Région Centre par la coopérative-Egalité, avec un cofinancement de l'UE.</p>	
<p>Site Internet européen (europa.eu) consacré à <i>L'Egalité entre les femmes et les hommes</i></p>	<p>http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/index_fr.html</p>	<p>Comprend tous les textes communautaires et l'actualité sur ces questions</p>

RACINES (Réseau d'Appui et de Capitalisation des Innovations Européennes)	http://www.racine.fr/ Téléchargement possible : <ul style="list-style-type: none"> - cahier « <i>articuler vie professionnelle et vie personnelle</i> » (novembre 2004) - cahier « <i>l'égalité des chances entre les femmes et les hommes</i> » (2001) 	Réseau d'information, de capitalisation et de communication sur les pratiques européennes en matière de formation professionnelle
L'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) et son initiative IndustriELLES et « le jeu des métiers »	http://www.industrielle.com/ http://www.jeudesmetiers.uimm.fr/	
Mémoire sur « L'égalité professionnelle hommes-femmes : contrainte légale ou facteur de performances ? »	MBA Management des ressources humaines, promotion 2004-2005, Université Paris-Dauphine Téléchargeable sur Internet : http://www.dep.dauphine.fr/	
DVD ALEX, « A votre avis, Les métiers ont-ils un sexe ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement - Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Alsace - Réalisé en 2006 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 témoignages de femmes - 6 reportages longs - 8 mini-reportages - 26 fiches métiers
Fiche pratique sur l'égalité professionnelle homme/femmes	Ministère du Travail, des relations sociales et de la solidarité http://www.travail.gouv.fr/	Informations de nature juridique surtout
DVD, « Prenons le temps d'être pères »	Micro trottoir documentaire réalisé par le CNIDFF	Analyse des stéréotypes allant à l'encontre d'une meilleure répartition des tâches entre vie pro et familiale
DVD « Mixité des emplois et égalité professionnelle à l'usine mécanique de Caen PSA Peugeot Citroën »	Réalisé par le CRDP, l'Académie de Caen, la Préfecture de Basse-Normandie, la Délégation Régionale aux droits de la femme, le Conseil régional de Basse-Normandie.	Sur l'accord signé en novembre 2003 entre PSA et 6 organisations syndicales pour le développement de l'emploi féminin et l'égalité professionnelle h/f
Rapport du Conseil Economique et social du 9 janvier 2007 sur « La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité »	Téléchargeable sur le site du CES http://www.conseil-economique-et-social.fr/	

<p>Rapports du Conseil économique et social de la Région Centre (CESR)</p>	<p>Rapport téléchargeables sur le site de la Région centre, onglet « CESR » http://www.regioncentre.fr/ - juin 2003 : l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et la mixité professionnelle - janvier 2005 : « une volonté, la mixité dans l'égalité de la vie publique » - juin 2006 : « Femmes en Région Centre : droits personnels et évolutions sociétales » - juin 2007 : « les femmes et l'immigration en région Centre- « femmes d'ici et d'ailleurs, porteuses d'avenir »</p>	
<p>Rapport du CSFPT : « Liberté Inégalité Fraternité : Intégrer l'égalité professionnelle femmes hommes dans la fonction publique territoriale »</p>	<p>Rapport téléchargeable. Séance plénière du 21 décembre 2005.</p>	
<p>Observatoire de la Fonction publique territoriale, synthèses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse n°12, décembre 2006 « <i>la place des femmes dans la territoriale</i> » - Synthèse n°15, « <i>les femmes dans les emplois de direction des grandes collectivités</i> » <p>Documents téléchargeables sur : www.cnfpt.fr/documents/</p>	

➤ **Liste d'organismes de formation spécialisés sur la thématique de l'égalité homme-femme**

Précision : cette liste a valeur indicative et ne prétend nullement être exhaustive

NOM	SITE INTERNET	COORDONNEES
ARBORUS	Web : http://www.arborus.org/	Cristina LUNGHI 20 rue de Montessuy 75007 PARIS ☎ : 06 09 18 13 70

Collectif Régional pour l'information et la formation des femmes (CORIF)	http://www.egalite-mixite.com/	145 rue des stations 59000 LILLE (France). ☎ : 03 20 54 73 55 Fax : 03 20 57 42 19
Egalitère	http://egalitere.free.fr/index1.html	14, rue Jules Amilhau Appt.235 31100 TOULOUSE ☎ : 05.34.46.51.70 Mail : egalitere@free.fr
Emergences	http://www.emergences.fr	Le siège se situe au 261, rue de Paris 93556 MONTREUIL + Une antenne à Lyon et à Marseille ☎ 01.55.82.17.40 Fax : 01.55.82.17.45 Email : formation@emergences.fr
« FeTe » Féminin Technique	http://www.feminin-technique.com/	2, rue Mozart 21000 DIJON ☎ : 03 80 43 28 34 Fax : 03 80 45 29 73
La Boucle	http://www.avecegalite.com/	157, rue Marcadet 75018 PARIS ☎ : 01.42.57.07.00 Fax : 01.42.57.07.60 Email : lsbce@club- internet.fr
Perfegal	www.perfegal.fr	ZA de la Quiella 29590 LE FAOU ☎ : 02.98.81.04.04 Fax : 02.98.81.99.71 Email : contact@perfegal.fr
Retravailler	http://www.retravailler.org/	En Région Centre, 4 antennes départementales + 1 antenne régionale 354 rue du Faubourg Bannier - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS ☎. 02 38 88 22 50 Fax. 02 38 88 35 43